

**REGLEMENT DES INDEMNITES SWISS VOLLEY JURA-SEELAND 2023-24**


Jeton de présence par séance		40,00
Président de l'Assemblée des délégués (par assemblée)		100,00
Frais de voyages, par km course aller : 1 indemnité par véhicule, sauf arbitres; co-voiturage demandé, (LN)		1,00
Indemnités de repas		20,00
<b>INDEMNITES DES MEMBRES DU COMITE ET DES MANDATAIRES</b>		
Président		2 000,00
Secrétaire		1 000,00
Caissière		2 000,00
Président des arbitres		1 200,00
Responsable du championnat / coupe		4 000,00
Responsable Volley Manager		1 200,00
Responsable des compétitions		1 000,00
Responsable de la relève		2 000,00
Responsable de la presse et des médias (mandataire)		1 200,00
Webmaster (mandataire)		500,00
Développeur Game Center		500,00
RRFE (mandataire) responsables des entraîneurs		1 200,00
Convocateur des arbitres		3 000,00
Responsables des cours d'arbitres (mandataire)		300,00
Responsable des marqueurs		300,00
Responsable du minivolley (mandataire)		1 200,00
Commission de recours (président: 100.-; membres : 50.-)	<i>Seulement s'il y a une activité</i>	250,00
		<b>22 850,00</b>

**COTISATIONS (PAR CLUB)**

Cotisation par club	300.- par saison, sauf en 2023-24	200,00
Cotisation de subventionnement des Juniors (par équipe active ou par 15 licenciés juniors)		171,40

**INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT**

Catégorie de jeu	Formation juniors	Programmation arbitrage	Programmation championnat	Total CHF
LNA	582,00	76,00	0,00	658,00
LNB	582,00	0,00	0,00	582,00
I LN	465,00	76,00	0,00	541,00
D2 / H2	349,00	76,00	152,00	577,00
D3 / D4	233,00	51,00	152,00	436,00
D5 / H3	116,00	51,00	152,00	319,00
Juniors championnat	116,00	51,00	76,00	243,00
Juniors tournois	116,00	25,00	76,00	217,00

Minivolley, Kids et M13 (par saison)	Ne comprend pas la journée nationale KIDS ?	20,00
Coupe Jura-Seeland (par équipe)		50,00

**ARBITRES ET EXPERTS (FINANCE D'ARBITRAGE PAR EQUIPE)**

1ère ligue nationale : par rencontre		85,00
Juge de ligne : par rencontre		85,00
Championnat régional		60,00
Tournoi junior: par rencontre (2 sets gagnants)		40,00
Tournoi national : par journée CHS (règle de Swiss Volley) ; 100.- / tournoi seniors		150,00
Cours d'une soirée (minimum 2 heures)		60,00 / 70,00
Entraînements de la relève (Talent Team et SAR) : par séance de min 2 heures et par entraîneur		75,00
Cours pratique d'une soirée, coaching jeunes arbitres	1 journée 100.-	60,00
Forfait, erreur de programmation (+ indemnité km à ajouter)		50,00

**COMMUNICATION DES RESULTATS**

Résultat communiqué tardivement ou incomplet / jusqu'à 72 heures de retard		20,00
Résultat non communiqué ou faux / dès 72 heures de retard		50,00

**PROTETS ET RECOURS**

Recours contre une décision administrative auprès du comité - avance de frais (versement spontané)		100,00
Recours auprès de la CJR - avance de frais (versement spontané)		200,00

<b>AMENDES</b>	
Carton rouge (pénalisation)	50,00
Carton rouge + carton jaune ensemble (expulsion pour un set)	100,00
Carton rouge + carton jaune séparément (disqualification)	à définir
Retrait d'une équipe entre le délai de retrait et la clôture des inscriptions (sauf juniors et dernière ligue active)	200,00
Retrait du championnat avant le 1.6, après remboursement des frais d'inscription	400,00
Retrait du championnat après le 1.6, sans remboursement des frais d'inscription	400,00
Retrait du CCHS après le délai d'inscription	400,00
Délai d'inscription championnat non tenu (arbitres ou équipes) / après rappel	200.00 / 400.00
Délai disponibilités arbitres non tenu	50,00
Réponse incomplète ou erronée (pour toute affaire)	de 20.- à 50.-
Délai de réponse non tenu / amende administrative	de 20.- à 50.-
Retard début de match (équipes ou personnes responsables)	30,00
Arbitre ou marqueur en retard (arrivée après H-30)	20,00
Déplacement de match. Montant doublé dès le 2ème match de la même équipe	
- Ayant nécessité l'intervention du responsable du championnat	150,00
- Procédure terminée plus de 10 jours avant la date initiale et la nouvelle date	50,00
- Procédure terminée moins de 10 jours mais plus de 48h avant la date initiale et la nouvelle date	100,00
Instance non informée du renvoi d'un match	100,00
Matériel et tenue non conforme	20,00
Arbitre absent, 1ère fois de la saison	60,00
Arbitre absent, 2ème fois de la saison	120,00
Arbitre absent, 3ème fois de la saison	100.- + exclusion
Absence à l'A.D. (par club) : excusée / non excusée	50.00 / 100.00
Absence non excusée à un cours ou une séance obligatoire	50,00
Manquement administratif lors d'un match (marqueur ou arbitre)	de 20.- à 50.-
Taxe de 1er rappel	10,00
Taxe de 2ème rappel	20,00

<b>MANQUE DE QUOTA D'ARBITRAGE</b>	
En cas d'acceptation d'une équipe sans arbitre, le tarif suivant est en vigueur : au pro-rata du manque	
1ère année par quota manquant <i>arrondi au 1/4 de quota inférieur</i>	500,00
2ème année (dito)	1 000,00
3ème année (dito)	1 500,00
4ème année (dito)	2 000,00
5ème année et suivantes : montant majoré de Fr. 500.-	
Une nouvelle équipe dans un ancien club a l'obligation de présenter un arbitre.	
L'année où le club répond aux exigences de quotas , le tarif redescend dans les mêmes proportions.	

<b>FORFAITS</b>	
Forfait administratif: Défaut de matériel, licences, salle, etc./ montant maximum*	100,00
Equipe absente *	250,00
Formation incomplète (sauf accidents dûments motivés)*	100,00
Forfait annoncé + de 72h. avant la rencontre*	150,00
Forfait annoncé - de 72h. avant la rencontre*	250,00
Forfait annoncé - de 72h. avant la rencontre pour des circonstances exceptionnelles (blessures / impératifs professionnels)*	100,00
*La totalité des frais d'arbitrage à la charge de l'équipe fautive, si le match n'a pas eu lieu	
Journée / Tournoi / tricherie	jusqu'à 400.00

<b>SUBVENTIONS DE SVRJS</b>	
<b>Activités extraordinaires des clubs</b> : Pour 2 jours : 10.-/ junior et 5.-/ adulte	
Jours supplémentaires : Junior 2.-/j ; Adulte 1.-/j. Maximum <b>une</b> demande par saison	
Subvention tournoi national	250,00
Subvention tournoi qualificatif CCHS juniors	200,00
Subvention des Juniors (par junior)	14,10
Champion Suisse Junior (cadeau selon classement)	1er : 300.- / 2è : 200.- / 3è : 100.- / 4è : 50.-